

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 32 (1995)  
**Heft:** 1208

**Buchbesprechung:** Objectif emploi [Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de l'emploi]

**Autor:** Bory, Valérie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chômeurs dans les bulles

(vb) La Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de l'emploi vient d'éditer une bande dessinée à l'intention des chômeuses et chômeurs, *Objectif Emploi*.

Cette BD entend, en recourant au langage imagé, apporter une vision différente, du chômage et de ses multiples composantes.

Le moyen de la bande dessinée a déjà été utilisé comme support d'information par le canton du Jura en 1993. Cette nouvelle expérience, mise au point par une Commission intercantonale travaillant en étroite collaboration avec l'entreprise LEP, Loisirs et Pédagogie, au Mont-sur-Lausanne, s'étend, cette fois, à toute la Romandie et au Tessin.

Son ton, qui se veut dynamique, devrait contribuer à la création de rapports de confiance entre chômeuses, chômeurs, autorités et administration.

Cette bande dessinée rappelle aux sans-travail qu'ils ne sont pas isolés et que des instances compétentes sont là pour les aider. De petites souris, issues de l'imagination du dessinateur Burri, guident les demandeurs d'emploi dans les méandres administratifs et servent de fil conducteur (où est le chat?).

*Objectif emploi*, en une cinquantaine de pages, explore diverses situations de chômage. De la lettre de licenciement à un nouvel engagement, en passant par des stades de découragement ou d'optimisme. Cette bande dessinée met l'accent sur l'information destinée aux chômeurs lorsqu'ils ont besoin d'être aiguillés, orientés, pilotés à travers les services compétents.

*Objectif emploi*, financée par l'OFIAMT, est éditée en français et en italien. Tirée à 200 000 exemplaires, la BD sera disponible début avril auprès des offices communaux et cantonaux de l'emploi. ■

●●●

deux modes de déplacement, mais aussi le fait que la voiture sert de référence: c'est lorsque cette dernière n'est plus performante que train et bus sont davantage utilisés. Et l'on perçoit bien l'inéquité du mode de financement actuel, par caisses séparées. Que deviendraient les conditions de circulation à Lausanne ou à Genève si le tiers d'«actifs» qui utilisent les transports publics se déplaceraient aussi en voiture? Et pour être performants, confortables et rapides, bus, trams et trains doivent être dimensionnés et fonctionner pour faire face aux besoins de pointe, pour répondre aux attentes des pendulaires. Ce qui est particulièrement coûteux.

En fait, le compte routier se décharge sur les transports publics d'une partie du coût des pointes de circulation. ■

## MÉDIAS

La Cour constitutionnelle allemande a blâmé le gouvernement fédéral. Ce dernier a en effet approuvé en 1989 une directive de Bruxelles sur le contingentement des productions radio-télévisées non européennes. La Cour a constaté que le gouvernement de Bonn avait failli à sa fonction de représentation des intérêts des Länder en ne s'opposant pas fermement à une réglementation européenne dans un domaine qui, en Allemagne, relève de la compétence des Länder. En conséquence, le gouvernement fédéral défend maintenant le point de vue qu'une réglementation européenne en la matière est inopportune.

Les Romands regardent-ils sur le canal francophone de *Suisse 4* l'émission *Format NZZ*? Une version en anglais est prévue pour bientôt afin d'élargir la diffusion à l'étranger.

Le troisième épisode de l'exposition en six volets des trésors cachés de la Bibliothèque nationale suisse est consacré aux publications officielles et aux revues «underground». C'est essentiellement HOTCHA de l'écrivain Urban Gwerder qui illustre cet épisode de la presse née avec le mouvement hippie. Son influence s'exerce encore sur des publications existantes.

Parution d'un supplément du *Nouvelliste* intitulé *Sport magazine*.

Pour ne pas encourager les haines ethniques, les communes zurichoises de Meilen et de Herrliberg renoncent pour l'instant à la diffusion sur leur réseau câblé des programmes de télévision en croate, serbe et albanais. Rediffusion a donc bloqué pour ces communes les programmes de TV-RTS (serbe), HTV (croate) et Shqiptar (albanais). D'autres communes n'ont pas eu les mêmes scrupules.

*Défense*, bulletin de la Société vaudoise des officiers, est intégré dans la *Revue Militaire Suisse* depuis le début de cette année.

Dans un débat paru dans *Das Magazin*, un écrivain et un PDG sont face à face. Peter Bichsel, jeune sexagénaire, et David de Pury parlent de la Suisse. On y apprend que David de Pury est un descendant direct de Pierre Ochs, ce Bâlois qui permit l'établissement de la République helvétique en 1798. Il y a encore bien des nostalgiques de la vieille Helvétie aristocratique qui le considèrent comme un traître. Redécouvrons la vraie histoire suisse...

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédactrice:

Valérie Bory (vb)

Ont également collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Pierre Imhof (pi)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Philippe Abravanel

Composition et maquette:

Valérie Bory,

Françoise Gavillet

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9